

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° n° 47-2164 du 10 novembre 1947, rétablissant l'emploi de secrétaire général du Gouvernement de la Côte française des Somalis en supprimant l'emploi d'inspecteur des affaires administratives de ce territoire (J. OR. F du 15 novembre 1947, page 11300).

n° 47-2164

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
10 novembre 1947

Numéro JO
n° 2 du 29/02/1948

Date du numéro
29 février 1948

VISAS

Læ Président du Conseil des Ministres, Sur le rapport du Secrétaire d'Etat à la Présidence du Conseil chargé des services de la France d'outre-mer

Vule décret du 2 août 1884 portant organisation administrative de la Côte française des Somalis

Vules décrets des 21 mai 1898 et 2 juillet 1913 concernant les secrétariats généraux des colonies

Vule décret du 235 mars 1924 portant suppression de l'emploi de secrétaire général de la Côte française des Somalis

Vule décret du 6 janvier 1937 organisant l'inspection des affaires administratives dans les territoires d'outre-mer,

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1

— Sont rétablies les fonctions de secrétaire général du Gouvernement de la cote française de la somalis Art, 2, — Sont abrogées en ce qui concerne le territoire de la Côte française des Somalis, les dispositions du décret du 6 janvier 1937 susvisé organisant l'inspection des affaires administratives dans les territoires d'outre- mer. Art. 3. — Toutes dispositions contraires au présent décret sont abrogées et notamment le décret du 235 mars 1924 susvisé, Art. 4 — Le Secrétaire d'Etat à la Présidence du Conseil chargé des services de la France d'outre-mer, est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera publié au Journal officiel de la République française ainsi qu'au Journal officiel de la Côte française des Somalis et inséré au Bulletin officiel du ministère de la France d'outre-mer.

paulmidierpar le president du conseil des ministres:Le Secrétaire d'Etat à la Présidencedu Conseil chargé des serevicesde la france d'outre merpaul bechard